

déclaration définie quant à son rôle. Les hommes donnent leur temps gratuitement et font preuve de beaucoup de zèle, et l'armée de réserve fait un bien immense à nos jeunes garçons de 16 et de 17 ans. Ils se renseignent sur les choses de l'armée, suivent les cours d'instruction et font connaissance avec les éléments de la discipline, car on leur donne les premières notions, sinon davantage. On pourrait en dire beaucoup de bien, et je ne crois pas qu'on en ait dit suffisamment jusqu'ici. Il y a encore beaucoup de tâtonnements au sujet des services de l'armée de réserve. Je conseille donc au ministre de nous faire une déclaration quand il le jugera convenable ou de publier une brochure exposant clairement les devoirs de l'armée de réserve.

L'hon. M. RALSTON: Lorsque j'ai fait une déclaration au comité, le 18 mai, je me suis appliqué à faire précisément ce que l'honorable député vient de demander. On trouvera mes paroles au hansard de ce jour-là. Personne n'éprouve plus de satisfaction que j'en éprouve moi-même à rendre hommage à notre armée de réserve et à affirmer ma foi en son utilité. J'ai bien dit alors que notre armée de réserve est, naturellement, une armée de réserve, mais qu'elle doit être toujours prête, c'est-à-dire toujours en mesure de répondre à l'appel. Voilà la fonction de l'armée de réserve.

Les devoirs que cette armée accomplit sont assez bien définis, je crois. Elle doit, en premier lieu, assurer la défense locale ou territoriale, puis, en deuxième lieu, assurer au besoin la défense générale. J'ajoute qu'elle se conduit comme un corps qui, à mon sens, peut donner aux citoyens du Canada l'impression que la guerre n'est pas encore gagnée, que nous ne pouvons pas attendre que le Hun soit à nos portes pour nous préparer à lui faire face. Les membres de l'armée de réserve donnent un bon exemple en reconnaissant non seulement l'occasion, mais aussi l'obligation pour les citoyens canadiens de consacrer une partie de leurs loisirs et aussi de leurs aises—le temps et les aises, voilà bien deux choses fort appréciées de tout le monde—pour se préparer à toute éventualité. Tout le monde souhaite que ce ne soit pas le cas. Tout le monde espère qu'il ne se commettra pas de meurtres et pourtant, personne ne prétend que nous ne devrions pas avoir de police. Tout le monde souhaite qu'il n'y ait pas d'incendies, mais personne ne prétend que nous ne devrions pas avoir de pompiers. Ils sont prêts, et c'est précisément la mission d'une armée de réserve.

Je sympathise avec l'armée de réserve et j'admire la constance dont elle fait preuve et le jour et la nuit. Ceux qui la composent

travaillent à leur banc ou à leur bureau tout le jour et, une fois leur travail terminé, ils vont suivre l'exercice prescrit avec les jeunes soldats, afin d'être prêts. J'affirme qu'ils accomplissent pour la patrie un travail splendide. Il y a à peine six mois, ne l'oublions pas, que la fortune des armes a commencé à nous sourire. Il y a six mois seulement que les forces britanniques et américaines ont opéré un débarquement en Afrique du Nord. Jusqu'alors, les perspectives n'étaient pas brillantes. Nous sommes encore loin d'avoir définitivement échappé au danger, et l'armée de réserve peut avoir un rôle, même un rôle nécessaire à jouer. Voilà pourquoi, précisément, nous discutons tant et nous dépensons tant: pour qu'elle soit prête. Les soldes et allocations sont insignifiantes en ce qui concerne les particuliers, mais nous fournissons à l'armée de réserve un équipement abondant dont une partie peut servir ailleurs. Néanmoins, nous en accordons une quantité raisonnable afin de permettre aux hommes de s'entraîner. Je n'ai jamais visité un camp de l'armée de réserve, mais il y règne, à ce qu'on me dit, un entrain remarquable, et ce, bien que les hommes n'entrevoient guère d'occasion immédiate de servir. Mais ils sont là en vue de se préparer. Comme je l'ai dit l'autre jour, le pays leur doit une forte dette de gratitude pour la façon dont ils se tiennent prêts à défendre leur pays. Je ne sais ce que je pourrais ajouter à cela. Notre ami m'a demandé ce soir de parcourir le pays et de prendre la parole devant les réservistes. D'autres encore m'ont fait la même demande. Comme je le leur ai dit à maintes reprises, je souhaiterais pouvoir le faire mais on a souvent prétendu que le ministre avait trop de fers au feu. Le mieux que je puisse faire, c'est de déclarer aux réservistes, lorsque l'occasion s'en présentera, ce que j'ai dit ce soir.

La nomination du major-général Browne au poste de directeur général de l'armée de réserve ne fut pas une simple formalité. Nous jugions en effet que la réserve méritait de l'encouragement et une direction comme celle que le général Browne est en mesure de lui donner. Je crois du reste que sa nomination a été amplement justifiée par les résultats obtenus dans toutes les parties du pays. Il est bien possible que les unités de la réserve dans le district militaire numéro 2 considèrent qu'elles ont peu l'occasion de participer activement aux travaux de guerre mais il leur est très agréable de savoir—comme j'ai pu en juger à l'occasion des visites que je leur ai rendues—qu'elles sont prêtes à servir activement si l'occasion s'en présente et, en les sachant dirigées par des